

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
12^e année

Lecture

L'industrie alimentaire :



appétissante et dégoûtante

Données de catalogage avant publication – Éducation et Formation Manitoba

Test basé sur les normes, français langue première 40S : langue et communication,
12^e année [ressource électronique]. Clé de correction : lecture — Juin 2018

ISBN : 978-0-7711-7724-8 (PDF)

1. Français (Langue) – Examens.
 2. Tests centrés sur une norme – Manitoba.
 3. Français (Langue) – Étude et enseignement (Secondaire) – Manitoba.
- I. Manitoba. Éducation et Formation Manitoba.
448.0076

Tous droits réservés © 2018, le gouvernement du Manitoba représenté par le ministre de l'Éducation et de la Formation.

Éducation et Formation Manitoba
Bureau d'Enfants en santé Manitoba et Division de l'éducation de la maternelle
à la 12^e année
Bureau de l'éducation française
Winnipeg (Manitoba) Canada

Tous les efforts ont été faits pour mentionner les sources aux lecteurs et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur*. Dans le cas où il se serait produit des erreurs ou des omissions, prière d'en aviser Éducation et Formation Manitoba.

La reproduction du présent document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Les sites Web mentionnés dans le présent document pourraient faire l'objet de changement sans préavis.

Vous pouvez commander des exemplaires imprimés du présent document du Centre de ressources d'apprentissage du Manitoba (anciennement le Centre des manuels scolaires du Manitoba), à l'adresse www.mtbb.mb.ca.
ISBN : 978-0-7711-7723-1 (version imprimée)

Les opinions et les idées exprimées dans le présent cahier peuvent représenter le point de vue des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position du gouvernement du Manitoba.

Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes.

Table des matières

Introduction.....	1
Modalités de correction	3
Compilation des notes.....	3
Avant la correction	3
Pendant la correction	3
Cas particuliers relevés durant la correction	3
Résultats d'apprentissage	4
Tâches et pistes à suivre	5
Tableau pour transposer la note sur 50 points.....	13

Introduction

Du 4 au 6 juin 2018, les élèves de la 12^e année du programme scolaire français ont passé le *Test basé sur les normes de Français langue première, 40S : Langue et communication*. Le test évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Communication orale – L’écoute,
- la Lecture,
- l’Écriture.

Le présent document traite de la Lecture. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des réponses des élèves.

Dans ce document vous trouverez :

- les modalités de correction,
- les résultats d’apprentissage évalués,
- les tâches de Lecture et les pistes à suivre,
- le tableau pour transposer la note de l’élève.

Vous trouverez aux pages 3 et 4 les modalités de correction. L’application des modalités repose sur une bonne connaissance des résultats d’apprentissage, des textes retenus, de la *Grille d’évaluation qualitative*, des tâches, de la répartition des points, des remarques, des pistes à suivre ainsi que des modèles de réponses d’élèves.

À la page 4, vous trouverez le tableau des résultats d’apprentissage évalués en Lecture. Ce tableau reprend les informations présentées dans la trousse d’information *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*¹.

Les textes ainsi que les tâches de compréhension correspondent aux résultats d’apprentissage généraux et aux résultats d’apprentissage spécifiques de la 12^e année retenus pour le test.

Dans la majorité des tâches de compréhension, il y a plus d’une réponse possible. Quoique la plupart des pistes soient offertes, il est impossible de prévoir toutes les réponses. Ainsi, la personne correctrice est parfois appelée à porter un jugement professionnel par rapport à la qualité de la réponse de l’élève.

À partir de la page 5, vous trouverez la répartition des points et les pistes à suivre pour chacune des tâches de Lecture.

1. MANITOBA. MINISTÈRE DE L’ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Manitoba, Le Ministère, 2000.

Dans la marge de droite de la clé de correction, en plus de la pondération accordée à chaque tâche, vous trouverez un code qui précise les résultats d'apprentissage généraux, les résultats d'apprentissage spécifiques et les indicateurs de performance visés. La lecture des codes se fait à l'aide du tableau à la page 4. Par exemple, le code L3-A-1 se lit ainsi :

- Le **L3** fait référence au résultat d'apprentissage général : L'élève sera capable de comprendre des textes divers, y compris des produits médiatiques, pour satisfaire ses **besoins d'information**.
- Le **A** fait référence au premier résultat d'apprentissage spécifique : L'élève sera capable d'évaluer l'efficacité des procédés d'écriture employés par l'auteur d'un texte argumentatif.
- Le **1** fait référence au premier indicateur de performance correspondant à la norme : L'élève dégage les procédés d'écriture utilisés par l'auteur dans le texte argumentatif, ainsi que les valeurs véhiculées et le point de vue.

Modalités de correction

Compilation des notes

Les deux domaines de compréhension (Communication orale – L'écoute et Lecture) comptent pour 50 % de la note du test. Pour ces deux domaines, l'élève obtiendra une note sur 18 points (valeur totale en compréhension). Afin de transposer cette note sur 50 points, la personne correctrice pourra utiliser le tableau à la page 13 du présent document.

La personne correctrice doit respecter les modalités suivantes.

Avant la correction

- Bien connaître les résultats d'apprentissage généraux, les résultats d'apprentissage spécifiques et les indicateurs de performance présentés dans le tableau du présent document (page 4).
- Lire tous les textes du document intitulé *Cahier de préparation*.
- Étudier le présent document afin de bien comprendre les tâches, la répartition des points, les remarques et les pistes à suivre.
- Étudier la *Grille d'évaluation qualitative* qui présente les éléments relatifs aux trois niveaux de réflexion.

Pendant la correction

- Pour évaluer la réponse de l'élève, la personne correctrice doit tenir compte des éléments recherchés sous les niveaux de réflexion dans la *Grille d'évaluation qualitative*.
- La personne correctrice doit transcrire la note accordée (3, 2, 1 ou 0) sur la feuille de notation.
- Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer une réponse, elle doit relire la tâche, la répartition des points, les pistes à suivre, les modèles de réponses d'élèves, la *Grille d'évaluation qualitative* et, s'il y a lieu, les remarques. Si elle a encore des doutes, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction ou une autre personne correctrice.

Cas particuliers relevés durant la correction

- **Pas de réponse** : Dans le cas d'un élève qui ne fournit pas de réponse, il faut noircir la bulle correspondant à « PR » (pas de réponse) sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul du résultat, l'élève obtient la note zéro.
- **Réponse illisible** : Lorsque l'écriture est indéchiffrable, il faut accorder la note zéro.
- **Réponse incompréhensible** : Lorsque la réponse de l'élève est dépourvue de sens, il faut accorder la note zéro.
- **Mots anglais ou anglicismes dans la réponse** : Étant donné que cette partie du test porte sur la compréhension, l'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé pourvu que la réponse soit claire.

- **Sources non indiquées** : Lorsque l'élève n'indique pas d'où provient un emprunt, la personne correctrice doit indiquer dans le cahier d'où provient le passage emprunté et attribuer une note pour la partie du travail qui appartient à l'élève.
- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.

Résultats d'apprentissage

Lecture, 12 ^e année		
Résultats d'apprentissage généraux	Résultats d'apprentissage spécifiques	Indicateurs de performance correspondant à la norme
L3 L'élève sera capable de comprendre des textes divers, y compris des produits médiatiques, pour satisfaire ses besoins d'information .	A L'élève sera capable d'évaluer l'efficacité des procédés d'écriture employés par l'auteur d'un texte argumentatif.	1. L'élève dégage les procédés d'écriture utilisés par l'auteur dans le texte argumentatif, ainsi que les valeurs véhiculées et le point de vue. 2. L'élève porte un jugement sur l'efficacité des procédés d'écriture, les valeurs véhiculées et le point de vue en établissant des rapports cohérents entre ces éléments et l'intention de communication. 3. L'élève confirme ou nuance son jugement, s'il y a lieu, sous la forme d'une conclusion.
	B L'élève sera capable de réagir de façon critique aux valeurs véhiculées et aux points de vue présentés dans le texte.	
L4 L'élève sera capable de comprendre des textes divers, y compris des produits médiatiques, pour satisfaire ses besoins d'imaginaire et d'esthétique .	A L'élève sera capable de dégager les thèmes et les symboles dans le récit et d'en faire ressortir la signification et l'importance.	1. L'élève dégage les thèmes et les symboles dans le récit. 2. L'élève met en valeur leur signification et leur importance.
	B L'élève sera capable de dégager les valeurs véhiculées par les personnages et d'en faire ressortir l'incidence sur le récit.	
	C L'élève sera capable de réagir aux valeurs véhiculées dans un texte. D L'élève sera capable de réagir à la vision du monde, aux thèmes et aux procédés d'écriture présents dans un texte poétique.	1. L'élève dégage les valeurs véhiculées dans un texte, la vision du monde, les thèmes et les procédés d'écriture dans un texte poétique. 2. L'élève porte un jugement sur chacun de ces éléments et les liens entre eux en s'appuyant sur des arguments cohérents et logiques. 3. L'élève confirme ou nuance son jugement, s'il y a lieu, sous la forme d'une conclusion.

Tâches et pistes à suivre

Manger sans angoisser	
4. Quel point de vue l'auteure communique-t-elle au sujet des conseils en alimentation à l'aide de procédés lexicaux? Expliquez votre réponse en vous appuyant sur UN des éléments suivants : le champ lexical ou le vocabulaire péjoratif.	L3-A-1 3 points
RÉPARTITION DES POINTS	
Attribuer 3 points pour une explication perspicace du point de vue de l'auteure, appuyée sur des éléments pertinents du texte relatifs au champ lexical ou au vocabulaire péjoratif.	
Attribuer 2 points pour une explication adéquate du point de vue de l'auteure, appuyée sur des éléments pertinents du texte relatifs au champ lexical ou au vocabulaire péjoratif.	
Attribuer 1 point pour une explication rudimentaire du point de vue de l'auteure, appuyée sur certains éléments du texte relatifs au champ lexical ou au vocabulaire péjoratif.	
N'attribuer aucun point si la réponse est erronée, insuffisante, hors sujet ou absente.	
REMARQUES	
→ Une réponse qui dégage seulement le point de vue de l'auteure sans relever des éléments de champ lexical ou de vocabulaire péjoratif peut mériter un maximum de 2 points.	
→ Une réponse qui relève seulement des éléments de champ lexical ou de vocabulaire péjoratif sans dégager le point de vue de l'auteure peut mériter un maximum de 1 point.	
Pistes à suivre	
L'auteure de ce texte se sent tout simplement étourdie et confuse face à la surabondance des conseils en alimentation. Selon elle, il est difficile de savoir quoi manger afin de demeurer en santé lorsqu'il y a tellement d'information et de recommandations contradictoires au sujet de la nutrition. Elle critique aussi le nombre exagéré de recettes miracles ainsi que la trop grande importance accordée à ces dernières, et surtout le fait que, malgré les bonnes intentions derrière tous ces conseils en matière de nutrition, bien se nourrir reste un exercice compliqué et frustrant.	
L'auteure présente son point de vue à l'aide de certains procédés lexicaux, tels le vocabulaire péjoratif et le champ lexical.	
• Vocabulaire péjoratif	
- Le vocabulaire péjoratif utilisé par l'auteure dans son texte exprime sa frustration et son accablement à l'égard de la surabondance des conseils en alimentation.	
◦ L'auteure emploie des adjectifs tels « pernicieux », « Gavés » (§ 1), « omniprésents » (§ 4), « malsains », « excessive », « croyance <i>maladive</i> » (§ 5), « dogmatiques », « précises et rigides » (§ 11), « submergé » (§ 12) et « compliqué » (§ 14).	

- L'auteure emploie aussi des noms comme « bombardement d'informations » (sous-titre), « maux de tête », « *mal* pernicieux », « surabondance de conseils » (§ 1), « *Au secours, j'ai le tournis!* » (§ 3), « cacophonie », « crise » (§ 4), « orthorexie », « *trouble* alimentaire », « préoccupation », « incapacité » (§ 5), « allégations » (§ 9) et « confusion » (§ 11).
- L'auteure utilise des verbes tels « survivre » (sous-titre), « me rabattre » (§ 3), « En *perdant* nos repères » (§ 5), « dénonce » (§ 10), « *ajoutent* à la confusion » (§ 11) et « *consommer* davantage » (§ 13).

- **Champ lexical**

- Le champ lexical de la *religion* appuie le point de vue de l'auteure en y associant l'importance accordée aux conseils en nutrition.
 - Elle utilise des mots tels que « nouvelle religion », « gare à l'évangile », « rebaptisant la malbouffe » (§ 9), « Les prophètes se sont aussi multipliés comme des petits pains » et « avoir trouvé Dieu ou le diable dans leur assiette » (§ 10).
- Le champ lexical de la *complexité* et de la *confusion* soutient aussi le point de vue de l'auteure.
 - L'auteure utilise les mots « maux de tête » (§ 1), « ne m'éclaire qu'à moitié » (§ 2), « *Au secours, j'ai le tournis!* » (§ 3), « cacophonie nutritionnelle », « choix de produits toujours plus vaste » (§ 4), « perdant nos repères » (§ 5), « ajoutent à la confusion » (§ 11) et « compliqué » (§ 14).
- Le champ lexical de l'*abondance* démontre à quel point l'auteure se sent écrasée par toutes les informations qu'on lui lance en matière de nutrition.
 - L'auteure emploie des mots tels que « bombardement d'informations » (sous-titre), « surabondance de conseils », « Gavés d'informations » (§ 1), « discours omniprésents », « La coupe est pleine! » (§ 4), « préoccupation excessive », « nombre croissant » (§ 5), « beaucoup de gens très dogmatiques ajoutent à la confusion » (§ 11) et « submergé d'informations » (§ 12).

Passer à la caisse

5. Josie change de comportement au cours de cette nouvelle.

Expliquez ce changement de comportement en vous appuyant sur DEUX DIFFÉRENTES valeurs illustrées par Josie.

RÉPARTITION DES POINTS

Attribuer **3 points** pour une explication perspicace du changement de comportement, appuyée sur deux différentes valeurs illustrées par Josie.

Attribuer **2 points** pour une explication adéquate du changement de comportement, appuyée sur deux différentes valeurs illustrées par Josie.

Attribuer **1 point** pour une explication rudimentaire du changement de comportement, appuyée sur deux différentes valeurs illustrées par Josie.

N'attribuer **aucun point** si la réponse est erronée, insuffisante, hors sujet ou absente.

REMARQUES

→ Une réponse qui explique le changement de comportement sans identifier les valeurs peut mériter un maximum de 2 points.

→ Une réponse qui explique le changement de comportement mais qui s'appuie sur une seule valeur peut mériter un maximum de 2 points.

→ Une réponse qui n'explique aucun changement de comportement mais qui identifie les valeurs peut mériter un maximum de 1 point.

Pistes à suivre

• La modération, la maîtrise de soi

- Au début de la nouvelle, Josie fait preuve de modération, de maîtrise de soi. Elle est méthodique et elle réfléchit à ses actions. Ces caractéristiques se perçoivent dès le début, dans sa façon de se préparer pour sa sortie. Ses gestes sont lents et calculés.
 - « Assise sur le banc de l'entrée, Josie se prépare [...] Elle se penche lentement pour attraper ses souliers [...] Elle enfle sa veste bleu marine et se regarde dans le miroir pour la boutonner. Un geste pour se recoiffer, un petit soupir... Elle passe ses mains sur son visage ridé. Elle ajuste un foulard sur ses cheveux et le noue sous son menton. Elle range une paire de gants dans son sac à main et tire son caddie derrière elle. Un petit coup d'œil sur les photos de ses petits-enfants avant de sortir... » (lignes 1 à 8.)
- Lorsque Josie arrive à destination, elle conserve ses valeurs de modération et de maîtrise de soi. Elle approche la marchandise avec douceur. Elle choisit de prendre que ce dont elle a réellement besoin. Elle procède de façon méthodique et maîtrise ainsi ses désirs.

- « Josie s’approche d’abord doucement sans oser toucher à quoi que ce soit. Elle observe, en se demandant ce dont elle a vraiment besoin. Elle enfle sa paire de gants délicatement et commence sa cueillette. Une salade verte, un sac de pommes, une botte de poireaux [...] Voilà, cela devrait suffire pour la semaine » (lignes 18 à 23).

- Tout va bien pour Josie, jusqu’à ce que vienne le temps de partir.

- **La surabondance, la consommation, l’intempérance**

- Josie perd la raison lorsqu’elle « s’apprête à reprendre raisonnablement le chemin de la sortie » (lignes 23 et 24). La modération et la maîtrise de soi sont remplacées par un désir de consommer, de surconsommer, et ce, de façon frénétique et exagérée. Elle veut faire comme les autres qui prennent plus que ce dont ils ont besoin.

- « Brusquement, Josie est prise d’une frénésie. Et si, elle aussi, ramenait plus que ce dont elle a besoin. Elle fait demi-tour et cette fois, sans complexe, elle amasse, entasse, bourre son caddie, ses poches, ses bras, sans plus même y réfléchir » (lignes 25 à 27).

- Josie veut donc accaparer tout ce qui lui tombe sous la main, sans réfléchir si elle en a réellement besoin. Elle ne se maîtrise plus. Elle est hors contrôle et perd toute inhibition. Contrairement à la modération, ce qu’elle valorise maintenant est la consommation, la surabondance. Son but est d’amasser le plus possible.

- « Elle attrape tout ce qu’il lui tombe sous la main : des piles, une casserole, un grand sac de plage – chouette! quelque chose de plus à remplir [...] Alors que tous ses sacs sont pleins, Josie s’aperçoit qu’elle ne pourra plus rien emporter d’autre. Mais elle ne peut plus s’arrêter : il lui faut consommer. Elle ouvre un paquet de chips et en attrape une grosse poignée. Et comme elle ne l’a jamais fait, elle remplit tellement sa bouche qu’elle ne peut pas mâcher sans en faire déborder. Et ça la fait rire. Soudain toutes ces privations, toutes ces fins de mois déplumées pour payer les factures semblent se combler de chocolat, de biscuits salés et de vernis à paillettes... » (lignes 28 à 38.)

- La gourmandise de Josie fait en sorte qu’elle perd tout et doit retourner chez elle bredouille.

C'est sans danger :

6. Quelle conclusion tirez-vous des paroles de cette chanson?

Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments pertinents de la chanson et d'un autre document du test.

RÉPARTITION DES POINTS

Attribuer **3 points** pour une justification perspicace appuyée sur des éléments pertinents de la chanson et d'un autre document du test.

Attribuer **2 points** pour une justification adéquate appuyée sur des éléments pertinents de la chanson et d'un autre document du test.

Attribuer **1 point** pour une justification rudimentaire appuyée sur certains éléments de la chanson et d'un autre document du test.

N'attribuer **aucun point** si la réponse est erronée, insuffisante, hors sujet ou absente.

REMARQUES

→ Une réponse qui se réfère seulement à la chanson peut mériter un maximum de 2 points.

→ Une réponse qui se réfère seulement à un autre document du test peut mériter un maximum de 1 point.

Pistes à suivre

- **L'industrie alimentaire nous nourrit de toutes sortes d'additifs et d'ingrédients artificiels sans le moindre souci pour notre santé. Tant que nous consommons et que les profits sont là, son comportement à notre égard ne changera pas.**
 - L'auteur souligne que nous retrouvons aujourd'hui dans notre alimentation des « Aliments éprouvettes » (vers 5) et des « Aliments artificiels » (vers 6), et qu'en fait, il n'y a « Plus grand-chose de naturel / Au fond de mon assiette » (vers 8 et 9). Il nomme aussi des ingrédients plutôt alarmants qui se retrouvent dans nos plats : « Émulsifiants, édulcorants » (vers 1), « Un peu de plomb / Des résidus chimiques » (vers 11 et 12), « Tartrazine, chrysoïne / Quinoléine, azorubine » (vers 14 et 15), etc.
 - L'auteur dénonce même qu'il y a aujourd'hui « Juste un peu plus de cancers / D'allergies qu'à l'époque de mon grand-père / De ma mamie » (vers 49 à 51), mais que l'industrie alimentaire refuse de prendre un soupçon de responsabilité : « Pas prouvé nous diront / Ceux qui se font du pognon / Avec ce que nous avalons... » (vers 52 à 54.)
 - Le texte « Manger, un poison quotidien » nous dévoile les mêmes constats que l'auteur :
 - « Ce qu'on mange contient des résidus de pesticides, de fongicides et d'insecticides, de l'aspartame et des colorants artificiels. Et ça nous rend malades... » (« Manger, un poison quotidien », § 1).
 - « Parce qu'on ne peut faire confiance à l'industrie chimique, “qui a absolument tout fait depuis un siècle pour maintenir ses produits sur le marché, quel qu'en soit le coût sur l'humain”, dit-elle. “Je le dis haut et fort : j'ai plein de documents qui prouvent qu'ils connaissaient la toxicité de plein de produits.” Ses exemples : benzène, chlorure de vinyle, essence au plomb » (*ibid.*, § 4).

- « De 2002 à 2005, l'Agence canadienne d'inspection des aliments a trouvé des résidus de pesticides dans 21 % des fruits et légumes qu'elle a testés » (*ibid.*, § 5).
- « 100 000 molécules chimiques “ont envahi notre environnement, et principalement notre alimentation”, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale » (*ibid.*, § 13).
- Un article du *New York Times* témoigne aussi du manque de volonté de l'industrie alimentaire de se soucier de la santé des consommateurs :
 - « L'article s'ouvre ainsi sur une réunion au sommet entre les différents acteurs et PDG des grandes compagnies américaines de l'industrie agroalimentaire, de Coca-Cola à Mars en passant par Kraft et General Mills. Cette réunion a cela d'admirable qu'elle permet de mesurer à quel point les industries sont conscientes du mal qu'elles peuvent faire à la santé des consommateurs – nous sommes alors en 1999 et les cas d'obésité infantile sont en train d'exploser – tout aussi bien que leur absence de volonté de changer les choses par peur de perdre des parts de marché » (« L'incroyable science de la “junk food” : comment l'industrie agroalimentaire s'y prend pour nous rendre accros », § 5).
 - « La conclusion de Michael Moss est que le comportement de l'industrie agroalimentaire est très similaire à celui des vendeurs de cigarettes qui ont fait tout leur possible pour contrer les études scientifiques montrant la dangerosité du tabac dans les années 50 et 60 » (*ibid.*, § 8).
- **Nous devrions nous inquiéter davantage de ce que nous consommons comme nourriture. L'auteur suggère que nous sommes une société passive face aux risques que comporte la consommation de certains aliments. L'industrie alimentaire commercialise toutes sortes de produits contenant des ingrédients néfastes, et parce que c'est commercialisé, nous tenons pour acquis qu'il y a peu de risques pour notre santé. Nous devrions cesser « d'avalier » ce que l'industrie alimentaire nous fournit et exiger de la nourriture saine, vidée de tout ingrédient potentiellement dangereux.**
 - L'auteur énumère des dizaines de produits, inconnus du consommateur typique et retrouvés dans nos aliments quotidiens. Il suggère que le tout doit être néfaste pour la santé, mais étant donné que « C'est commercialisé / Pourquoi irais-je m'inquiéter » (vers 33 et 34). En d'autres mots, nous nous fions aveuglément à une industrie qui fait son « ... pognon / Avec ce que nous avalons... » (vers 53 et 54), et « Nous avalons... » (vers 55) leurs mensonges.
 - L'auteur dénonce même qu'il y a aujourd'hui « Juste un peu plus de cancers / D'allergies qu'à l'époque de mon grand-père / De ma mamie » (vers 49 à 51), mais que l'industrie alimentaire refuse de prendre un soupçon de responsabilité : « Pas prouvé nous diront / Ceux qui se font du pognon / Avec ce que nous avalons... » (vers 52 à 54.)
 - L'auteur conclut en nous souhaitant sarcastiquement « Bon appétit ou [plutôt] bonne chance » (vers 56), se demandant « Quelle maladie [se cache] derrière ces substances » (vers 57) que nous continuons d'avalier.
 - Boucar Diouf suggère dans son article que si nous tenons à notre santé, nous devons tous réagir face à la menace causée par l'industrie alimentaire.
 - « Ce pays, comme bien d'autres, a besoin d'un président qui s'attaquera aux dérives des fabriques de malbouffe, qui semblent avoir le sombre dessein de gaver les plus vulnérables pour en faire des clients pour la vie, ou plutôt pour la

mort. La prochaine grande guerre, les États-Unis devront la déclarer à la malbouffe, qui sert à ses enfants des piscines de boisson gazeuse et autres mixtures multisensorielles plus synthétiques qu'alimentaires. En fait, cette guerre aux mélanges de sucre, de sel et de gras devrait être mondiale, car les ravages sont devenus planétaires » (« J'ai mal à ma bouffe », § 8).

- La journaliste Marie-Monique Robin critique vivement elle aussi l'industrie alimentaire et illustre de son côté l'urgence d'agir en nous dévoilant des conséquences alarmantes découlant de nos choix alimentaires.
 - « Protéger les futures mères est urgent. “Quand vous êtes enceinte et que vous exposez votre fœtus aux molécules chimiques, à des résidus de pesticides ou de bisphénol A, vous pouvez induire chez vos enfants des maladies qui sont justement en explosion : cancers hormonodépendants (sein, prostate), troubles de comportement - y compris l'autisme -, troubles de l'attention, stérilité. Vous savez, les hommes occidentaux ont perdu 50 % de leurs spermatozoïdes en 50 ans” » (« Manger, un poison quotidien », § 7).
 - « À la maison, la journaliste mange “au maximum bio”, cuisine elle-même et n'achète aucun plat transformé, “parce que les additifs alimentaires causent de vrais problèmes” » (*ibid.*, § 10).
 - « Selon l'OMS, de 1 à 3 millions de personnes sont victimes chaque année d'intoxication aiguë par les pesticides. Plus de 200 000 en meurent » (*ibid.*, § 15).
 - « Les traces de 212 substances chimiques - dont du bisphénol A et des pesticides - ont été trouvées dans le sang et l'urine de 2400 Américains testés par le Centre pour le contrôle des maladies d'Atlanta en 2009 » (*ibid.*, § 17).
- De son côté, Jean-Claude Moubarac nous propose certains gestes afin de minimiser l'impact de la nourriture industrielle sur notre santé.
 - « Réapprendre à cuisiner avec des ingrédients frais ou légèrement transformés, prendre le temps de le faire, manger à des heures régulières, éviter les ultra-transformés, se méfier des publicités de ces produits parfois confuses, voire mensongères, sont quelques éléments de la “recette” du chercheur » (« Les gens qui cuisinent sont en meilleure santé », § 13).
- On critique aussi le fait de consommer trop fréquemment des aliments transformés, d'autant plus que nous connaissons tous les risques pour la santé d'une telle alimentation.
 - « Tout le monde sait que ce type de nourriture, gorgée de sucre, de sel et de graisses, est extrêmement mauvais pour la santé : en l'occurrence, consommer trop régulièrement des aliments de ce genre entraîne une augmentation du risque d'obésité, du diabète et des maladies cardiovasculaires » (« L'incroyable science de la “junk food” : comment l'industrie agroalimentaire s'y prend pour nous rendre accros », § 1).
 - « Aujourd'hui, un adulte américain sur trois est considéré comme cliniquement obèse – tout comme 15 % des Français. 24 millions d'Américains souffrent du diabète de type 2 (3,5 millions en France), souvent causé par un mauvais régime alimentaire, tandis que 79 millions d'entre eux souffrent de prédiabète » (*ibid.*, § 2).

- « Les statistiques [...] montrent que la consommation des produits fabriqués en laboratoire commence à prendre le dessus sur les aliments frais ou minimalement transformés » (« Les gens qui cuisinent sont en meilleure santé », § 3).
- « Les Canadiens seraient les deuxièmes plus grands consommateurs au monde de ces aliments si pratiques et attrayants que sont les biscuits, pizzas, boissons gazeuses, poulet pané, yaourts aromatisés, etc. » (*ibid.*, § 4.)

Tableau pour transposer la note sur 50 points

Résultat de l'élève sur 18	Résultat de l'élève sur 50
18	50,00
17	47,22
16	44,44
15	41,67
14	38,89
13	36,11
12	33,33
11	30,56
10	27,78
9	25,00
8	22,22
7	19,44
6	16,67
5	13,89
4	11,11
3	8,33
2	5,56
1	2,78
0	0,00

Grille d'évaluation qualitative

	Réponse perspicace 3 points	Réponse adéquate 2 points	Réponse rudimentaire 1 point	Réponse insuffisante Aucun point
Tâche explicative	<p>Compréhension approfondie</p> <p>Explication réfléchie</p> <p>Références à des éléments judicieusement choisis</p> <p>Texte cohérent¹ et clair²</p> <p>Conclusions, déductions, synthèses ou solutions révélatrices d'une compréhension approfondie</p>	<p>Compréhension convenable</p> <p>Explication correcte</p> <p>Références à des éléments appropriés</p> <p>Texte généralement cohérent¹ et clair²</p> <p>Conclusions, déductions ou solutions convenables</p>	<p>Compréhension superficielle</p> <p>Explication simpliste, ambiguë</p> <p>Référence à des éléments peu pertinents</p> <p>Texte décousu, vague, ambigu, répétitif</p> <p>Généralités³, répétitions des idées</p>	<p>Absence de compréhension de la tâche</p> <p>Références, citations non pertinentes ou sans explication</p> <p>Document mal interprété</p>
Tâche critique	<p>Compréhension approfondie</p> <p>Explication réfléchie</p> <p>Justification réfléchie</p> <p>Arguments convaincants, révélateurs</p> <p>Références à des éléments judicieusement choisis</p> <p>Texte cohérent¹ et clair²</p> <p>Conclusions, déductions, synthèses ou solutions révélatrices d'une compréhension approfondie</p>	<p>Compréhension convenable</p> <p>Explication correcte</p> <p>Justification appropriée</p> <p>Arguments convenables</p> <p>Références à des éléments appropriés</p> <p>Texte généralement cohérent¹ et clair²</p> <p>Conclusions, déductions ou solutions convenables</p>	<p>Compréhension superficielle</p> <p>Explication ambiguë</p> <p>Justification simpliste</p> <p>Arguments faibles, affirmations gratuites</p> <p>Référence à des éléments peu pertinents</p> <p>Texte décousu, vague, ambigu, répétitif</p> <p>Généralités³, répétitions des idées</p>	<p>Arguments erronés, hors sujet</p>
	Tâche critique exigeant des références à d'autres documents du test ⁴			
	Référence à des éléments judicieusement choisis provenant d'un autre document du test	Référence à des éléments appropriés provenant d'un autre document du test	Référence à des éléments peu pertinents provenant d'un autre document du test	

1. ordonné, logique, harmonieux; rapport étroit d'idées qui s'accordent entre elles
2. précis, facile à comprendre, n'exigeant aucune interprétation
3. qui n'informent pas sur le sujet abordé
4. textes du *Cahier de préparation* ou document audiovisuel